



# CHAMPIONNATS JEUNES

## ACCESSIONS-RETROGRADATIONS

### à l'issue de la saison 2021/2022

*(sous réserves des modifications qui pourraient y être apportées suivant les décisions pouvant intervenir ultérieurement ou des procédures en cours)*

#### Championnats Jeunes

Compte tenu des accessions et rétrogradations réglementaires, dans un souci d'harmonisation de l'organisation des championnats, le Comité Directeur de la LGEF valide la composition et la hiérarchie suivante pour les championnats jeunes de Ligue (sous réserves de retours des clubs à venir quant à la situation de leurs équipes et en attente de décisions complémentaires pour d'éventuelles accessions supplémentaires) :

403 équipes participent à ces championnats selon la hiérarchie et l'organisation géographique suivante :

Grand Est U15 Orange: 14 équipes

Régional 1 - Régional U14, U16 et U18 : 90 équipes.

Régional 2 - Régional U15, U17 et U19 : 146 équipes

Régional 3 – Secteur U14, U16 et U18 : 93 équipes Alsace-Lorraine sur la saison complète et 60 équipes de Champagne-Ardenne en seconde phase.

#### **Accessions :**

##### **R1 U14**

Le premier de chaque groupe R1 U14 accède en championnat Grand Est U15 Orange.

##### **R1 U16**

Le premier de chaque groupe R1 U16 disputera un match de barrage dont le vainqueur accèdera en championnat national U17.

Si une des équipes classées premières n'a réglementairement la possibilité d'accéder, la seconde accèdera en championnat national U17.

Si aucune des deux équipes classées premières n'a réglementairement la possibilité d'accéder, un match de barrage sera organisé entre les deux équipes classées secondes et ainsi de suite jusqu'à ce qu'un accédant puisse être désigné.

Le match de barrage se jouera sur une rencontre unique sur le terrain du meilleur classé au « Carton Bleu ».

***Si, à la fin du temps réglementaire du match de barrage, la partie se termine sur un score égal, les équipes se départageront par l'épreuve des coups de pied au but.***

#### **R1 U18**

Le premier de chaque groupe R1 U18 disputera un match de barrage dont le vainqueur accèdera en championnat national U19.

Si une des équipes classées premières n'a réglementairement la possibilité d'accéder, la seconde accèdera en championnat national U19.

Si aucune des deux équipes classées premières n'a réglementairement la possibilité d'accéder, un match de barrage sera organisé entre les deux équipes classées secondes et ainsi de suite jusqu'à ce qu'un accédant puisse être désigné.

Le match de barrage se jouera sur une rencontre unique sur le terrain du meilleur classé au « Carton Bleu ».

***Si, à la fin du temps réglementaire du match de barrage, la partie se termine sur un score égal, les équipes se départageront par l'épreuve des coups de pied au but.***

#### **Secteur Champagne-Ardenne**

##### **R2 U15**

Le premier du groupe Elite R2 U15 accède en R1 U16.

##### **R2 U17**

Le premier du groupe Elite R2 U17 accède en R1 U18.

#### **Secteurs Alsace-Lorraine**

##### **R2 U15**

Le premier de chaque groupe R2 U15 accède en R1 U16.

##### **R2 U17**

Le premier de chaque groupe R2 U17 accède en R1 U18.

#### **R3 U14**

##### **Secteur Alsace**

Le premier du groupe R3 U14 Alsace accède en R2 U15.

##### **Secteur Lorraine**

Le premier du groupe Elite R3 U14 accède en R2 U15.

##### **Secteur Champagne Ardenne**

Le premier de chaque groupe R3 U14 Champagne Ardenne accède en R2 U15.

#### **R3 U16**

##### **Secteurs Alsace-Lorraine**

Le premier de chaque groupe R3 U16 accède en R2 U17.

##### **Secteur Champagne Ardenne**

Le premier de chaque groupe R3 U16 Champagne Ardenne accède en R2 U17.

#### **R3 U18**

##### **Secteurs Alsace-Lorraine**

Le premier de chaque groupe R3 U18 accède en R2 U19.

##### **Secteur Champagne Ardenne**

Le premier de chaque groupe R3 U18 Champagne Ardenne accède en R2 U19.

#### **Accessions Districts**

##### **R1 U14**

6 équipes des championnats U13 ou U14 des districts (2 du secteur Alsace – 2 du secteur Champagne Ardenne – 2 du secteur Lorraine) désignées accédantes selon les modalités définies par l'instance compétente des districts et de la ligue.

### **R3 U14**

8 équipes des championnats U13 ou U14 des districts (4 du secteur Alsace – 4 du secteur Lorraine) désignées accédantes selon les modalités définies par l'instance compétente des districts et de la ligue.

Les Districts peuvent décider que le club qui accède du championnat de district ou Interdistricts U13 en championnat de ligue R1 U14 et R3 U14 a la possibilité sur demande officielle de conserver une équipe dans le championnat de premier niveau de District. Les Districts recourant à cette possibilité doivent la soumettre à l'approbation de leur Assemblée Générale.

### **R3 U16**

5 équipes des championnats U15 ou U16 des districts (2 du secteur Alsace – 3 du secteur Lorraine) désignées accédantes selon les modalités définies par l'instance compétente des districts et de la ligue.

### **R3 U18**

5 équipes des championnats U17 ou U18 des districts (2 du secteur Alsace – 3 du secteur Lorraine) désignées accédantes selon les modalités définies par l'instance compétente des districts et de la ligue.

Lorsqu'une équipe classée première d'un groupe est empêchée d'accéder au niveau supérieur ou y renonce pour quelque raison que ce soit, c'est l'équipe suivante dans l'ordre du classement de ce groupe qui accède sans excéder la cinquième place incluse.

Une équipe a la possibilité de remplacer une autre équipe du même club dans le jeu des montées et descentes.

### **Rétrogradations :**

Si une équipe est reléguée du Championnat National U19, elle sera intégrée en R1 U18 ou R2 U19 selon son choix.

Si une équipe est reléguée du Championnat National U17, elle sera intégrée en R1 U18.

### **Grand Est U15 Orange**

Les clubs classés aux **trois** dernières places du championnat Grand Est U15 Orange sont relégués en R1 U16.

### **R1 U14**

Les clubs classés aux deux dernières places du groupe A du championnat R1 U14 sont relégués en R2 U15.

Les clubs classés aux trois dernières places du groupe B du championnat R1 U14 sont relégués en R2 U15.

Les clubs classés aux quatre dernières places du groupe C du championnat R1 U14 sont relégués en R2 U15.

**Maintien de 28 équipes en phase de transition saison 22/23**

### **R1 U16**

Les clubs classés aux **cinq** dernières places dans chacun des deux groupes du championnat R1 U16 sont relégués en R2 U17.

### **R1 U18**

Les clubs classés aux **trois** dernières places + **le moins bon classé 11ème** dans chacun des deux groupes du championnat R1 U18 sont relégués en R2 U19.

## R2 U15

### Secteur Champagne Ardenne

Les clubs classés aux **cinq** dernières places du groupe maintien du Championnat R2 U15 sont relégués U16 District (secteur Champagne Ardenne).

### Secteurs Alsace-Lorraine

Les clubs classés **aux deux dernières places + les 2 moins bon classé 8<sup>ème</sup> dans chacun** des trois groupes du Championnat R2 U15 sont relégués en U16 R3 (secteurs Alsace-Lorraine).

Maintien de 42 équipes en phase de transition saison 22/23

## R2 U17

### Secteur Champagne Ardenne

Les clubs classés aux **dix** dernières places du groupe maintien du Championnat R2 U17 sont relégués en U18 District (secteur Champagne Ardenne). *Le nombre de relégation pourra varier en fonction du nombre de descentes d'équipes du secteur Champagne Ardenne engagées dans le championnat U16R1.*

### Secteurs Alsace-Lorraine

Les clubs classés aux **cinq** dernières places + **le moins bon classé 7<sup>ème</sup>** des groupes D et E et aux **six** dernières places du groupe C du Championnat R2 U17 sont relégués en R3 U18 (secteur Alsace et Lorraine) . *Le nombre de relégation pourra varier en fonction du nombre de descentes d'équipes des secteur Alsace et Lorraine engagées dans le championnat U16R1.*

Maintien de 42 équipes en phase de transition saison 22/23

## R2 U19

### Secteur Champagne Ardenne

Les clubs classés aux **quatre** dernières places du groupe maintien sont relégués en U18 District (secteur Champagne Ardenne).

### Secteurs Alsace-Lorraine

Les clubs classés aux **quatre** dernières places dans chacun des deux groupes sont relégués en R3 U18.

Maintien de 42 équipes en phase de transition saison 22/23

## R3 U14

**Secteur Alsace** : Le club classé à la dernière place du groupe est remis à disposition du district.

**Secteur Lorraine** : Les clubs classés aux trois dernières places du groupe maintien sont relégués en Interdistricts U13

Maintien de 30 équipes en phase de transition saison 22/23

## R3 U16

### Secteurs Alsace-Lorraine

Les clubs classés aux **deux** dernières places dans chacun des trois groupes du championnat R3 U16 sont remis à disposition de leur district respectif.

Maintien de 36 équipes en phase de transition saison 22/23

## R3 U18

### Secteurs Alsace-Lorraine

Les clubs classés aux **quatre** dernières places du groupe A sont remis à disposition de leur district respectif.

Les clubs classés aux **cinq** dernières places du groupe B sont remis à disposition de leur district respectif.

Les clubs classés aux **trois** dernières places du groupe C sont remis à disposition de leur district respectif.

Maintien de 46 équipes en phase de transition saison 22/23

Les descentes des championnats R1, R2 et R3 peuvent être augmentées en fonction du nombre d'équipes reléguées du championnat National en R1 ou tout cas de figure augmentant le nombre de relégation.

Si l'application des montées et descentes réglementaires comme prévues ci-dessus devait engendrer un nombre plus important d'équipe au sein d'un groupe que ce qui est stipulé dans l'article 1 du règlement des championnats régionaux jeunes, ce dernier ne serait pas complété par un repêchage ou une accession supplémentaire.

Ex: si un groupe devait être composé réglementairement de 12 équipes et si ce dernier se retrouve avec 13 équipes suite à l'application des décisions ci-dessus, il ne sera procédé à aucun repêchage ou montée supplémentaire afin de compléter le groupe à 14 équipes.